



## HAÏTI : LA TENTATION DE LA TUTELLE

Laënnec Hurbon

**L'actuel gouvernement est incapable de porter le fardeau de la reconstruction du pays, mais une mise sous tutelle d'Haïti par les pays occidentaux provoquerait une crispation nationaliste dans les élites politiques et au sein de la population.**

Deux observations s'imposent sur la situation politique actuelle d'Haïti. D'abord, l'aspect démesuré des conséquences du séisme du 12 janvier démontre que le pays est incapable de s'en tirer tout seul, car il est frappé dans sa colonne vertébrale et se trouve littéralement terrassé. Port-au-Prince est devenue un cimetière et un immense parc où la population tout entière, c'est-à-dire environ 2 millions 500000 personnes dorment à la belle étoile sous des abris de fortune dans une insoutenable promiscuité. Toutes les places publiques et tous les espaces vides, y compris les centres du pouvoir comme la primature sont systématiquement occupés par des sinistrés qui soudain sont dépouillées et dépourvues de tout. La destruction des bâtiments publics, des universités, des écoles, des églises, des immeubles, des magasins, des maisons privées et même des cimetières donne de la capitale et des villes frappées une vision d'enfer. Une capitale qui abritait le tiers de la population totale du pays ; on peut évaluer aujourd'hui à plus 300000 le nombre de morts provoqués par le tremblement de terre, pendant que près de 500000 se sont dirigés d'eux-mêmes vers les provinces pour sortir de l'anxiété créée par les nombreuses répliques du séisme.

En second lieu, on assiste à l'effondrement de tous les symboles de l'Etat : palais national, divers ministères dont le palais de justice, le ministère de la culture, le ministère de l'économie et des finances, la direction générale des impôts, le parlement, et sous leurs décombres de nombreux morts ; il y a bien finalement un avant et un après le 12 janvier. Le pays doit procéder à une nouvelle évaluation de son passé comme de son avenir.

Force est de reconnaître que cette situation est optimale pour une mise sous tutelle d'Haïti. De fait, on ne voit pas comment le pays pourrait se passer d'une intervention massive d'une aide internationale qui prenne en compte la défaillance totale des pouvoirs publics. Ce qu'en effet révèle le séisme, c'est la nature véritable de l'Etat haïtien : comme un Etat mimétique, peu préoccupé du bien être collectif des citoyens et rendu incapable de la moindre prévoyance pour les intempéries qui peuvent frapper la population. La faible capacité du gouvernement à orienter l'aide peut inciter un consortium de pays donateurs à prendre en main directement des rôles qui normalement reviendraient à l'Etat. Les modalités elles-mêmes de distribution de l'aide donnent l'impression d'une véritable cacophonie, d'après de nombreux témoignages. De fait chaque pays essaie de se tailler sa propre part dans la reconstruction du pays, comme si le pays devenait soudain un espace vide ou en friches et que son histoire elle-même était mise entre parenthèses. Que la vacuité de gouvernement puisse être instrumentalisée pour un nouveau type de pratique coloniale, cela demeure à coup sûr une possibilité. Mais une telle possibilité semble être une pure chimère. Car d'un côté il y a peu de chances qu'un consortium de pays, quel qu'ils soient, puisse disposer de connaissances suffisantes de la culture haïtienne pour prendre en main avec efficacité les affaires du pays, à moins que ce soit par la répression permanente. D'un autre côté, la majorité des partis politiques risquera de revenir à une posture nationaliste et ne manquera pas de réveiller à travers toutes les couches sociales le sentiment nationaliste ancré dans l'histoire du pays et qui à l'avance mettrait en échec la moindre velléité de contrôle de type colonial de la société haïtienne.

Dans le fond, le problème de la tentation de mise sous tutelle d'Haïti se pose autrement : est-il possible que des grandes puissances puissent fonctionner comme des vautours, en profitant de la fragilité d'un pays qui vient de perdre un nombre élevé d'habitants avoisinant 300.000 dans la capitale et dans plusieurs villes de province ? Un tollé général provenant de la société civile mondiale comme des pays de l'Amérique latine viendrait s'opposer à une telle tentative.

Certes on peut éventuellement trouver quelques Haïtiens enclins à demander une prise en charge d'Haïti par un consortium de pays, c'est qu'ils sont tout simplement pris de désespoir devant l'incommensurabilité des tâches qui s'imposent pour la reconstruction du pays. Mais les difficultés politiques d'une mise sous tutelle d'Haïti sont énormes et dissuasives, et l'on ne voit guère comment l'ONU et son conseil de sécurité pourraient avaliser une telle perspective. En revanche, la mise sous tutelle de facto est une tentation réelle face à la vacuité du gouvernement en place. Il convient de suivre pendant l'année 2010 le double mouvement qui se dessine : coté société civile haïtienne qui réclame un nouveau gouvernement exceptionnel correspondant à la situation exceptionnelle du pays et apte à se présenter comme un interlocuteur représentatif de toutes les forces vives de la nation face aux pays donateurs ; cote société civile mondiale capable de s'opposer à toute mise sous tutelle d'Haïti comme à la guerre de Bush en Irak.

Ce qui s'avère d'une extrême urgence aujourd'hui c'est la pensée d'une refondation radicale de l'Etat haïtien qui soit en rupture avec le type d'Etat que le pays a connu jusqu'ici et qui se caractérise par une sourde indifférence au bien-être collectif, dont témoigne un système scolaire rachitique car 15% seulement des écoles sont publiques, pendant que dans les campagnes où vivent encore plus de 40% de la population n'existent ni centres de santé, ni eau potable, ni électricité. Un gouvernement partisan, restreint et imprévoyant est incapable de porter le fardeau de cette refondation, il ne ferait qu'ouvrir des pistes pour une mise sous tutelle de facto du pays par les pays donateurs de l'aide. Grâce à la sympathie universelle manifestée pour Haïti, un opportunité est enfin offerte pour la reconstruction du pays sur des bases nouvelles qui cependant devront rester sous l'inspiration de ce que Haïti représente dans l'histoire universelle, à savoir le pays qui a su appliquer avec rigueur contre l'esclavage les principes des droits humains tels que les Lumières radicales tentaient de les promouvoir.

**\*Directeur de recherche au CNRS**